

De son côté, par d'intéressantes recherches faites sur de nombreux individus sortis des maisons correctionnelles, Taverni (1) a pu fournir la preuve que l'armée du crime se recrute parmi une catégorie spéciale d'enfants, celle des inaptes à l'éducation et à la sociabilité. En effet, Taverni a constaté : 1° sur un très petit nombre d'enfants, heureusement, une inaptitude irrémédiable, quelque soient les procédés pédagogiques employés, à l'éducation, une résistance invincible à la loi de famille, une révolte ouverte contre les conventions sociales ; 2° chez les criminels adultes, la reconnaissance, dans l'enfance, des caractères d'inaptitude et de résistance cités. Cette inaptitude à l'éducation, cette révolte contre les lois sociales, c'est ce que le dicton populaire exprime dans ces mots : Cet enfant est né pour la guillotine !

En résumé, oui, l'enfant porte bien en lui un fond mauvais, mais heureusement ce fond ne se fait généralement pas jour. Avant l'âge de raison ces inclinations naturelles ne sont point soumises à l'action cérébrale inhibitoire, à l'influence répressive du jugement et de la volonté inspirée par la conscience, et on les voit poindre, — mais plus tard ces inclinations sont réfrénées, d'ordinaire, par l'éducation, le bon exemple, la correction et la conscience morale. Seul, le mauvais garnement rebelle à toute remontrance et à toute éducation, ou le petit malheureux abandonné et livré aux leçons de choses mauvaises, ou le petit dégénéré sont des criminels en perspective. Cela est-il suffisant pour admettre la doctrine infantile du crime ? Je ne le pense pas. Il n'y a pas d'idées innées, a justement dit Condorcet ; il n'y a pas non plus de criminalité ni de vertu innées : l'enfant naît inconscient, avec des tendances seulement ; peut-être naît-il vicieux, mais à coup sûr il *devient* criminel. La conscience n'est que le résultat d'une longue éducation et de l'hérédité ; le sens moral dérive primitivement des instincts conservateurs et sociaux, puisque la morale est essentiellement relative dans le temps et dans l'espace, mais actuellement il n'en est pas moins l'apanage, — dans ses grands traits tout au moins, — de nos sociétés policées,

(1) R. Taverni. *De l'enfance des criminels dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime* (Arch. de l'Anthr. criminelle, t. IV, 1889. p. 598.)

où le « ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait à toi-même » est reconnu au moins en *principe* par tous. Tous les sentiments peuvent être ramenés à des expériences d'utilité faites par nos premiers pères... C'est ainsi que s'est constitué peu à peu le sentiment moral et la conscience du mal qu'il y a dans le délit et le crime... La crainte, la coercivité pendant la civilisation, ainsi que le dit fort bien Garofalo (1), se sont ainsi héréditairement transmises et ont contribué, elles aussi, à un vague sentiment d'incitation morale. Tel vient au monde l'enfant. Mais comme le dit Tarde (2), l'imitation façonne la Société et crée l'histoire. La répétition d'actes, voilà la principale force qui donne nos idées et notre pensée. C'est en incitant l'enfant à ne répéter que des actes justes et bons qu'on fait de lui un homme vertueux, loyal et généreux ; c'est en mettant constamment devant ses yeux les mauvais exemples, c'est en étalant devant lui l'hypocrisie, le mensonge et la perversité, qu'on en fait un misérable, un gredin et un scélérat.

L'esprit est *modelable* au gré des exemples ambiants. L'intimidité est le premier sentiment qui fait imiter et l'imitation a ses perversions et ses maladies (3).

Bref, quand on étudie la psychicité de l'enfant, comme l'ont fait Preyer, B. Pérez, etc., on est obligé de convenir que l'enfant n'offre point les traits spécifiques du criminel. Il est aussi excentrique, comme on l'a dit, de doter tous les enfants d'instincts criminels ou sauvages que de voir dans chaque criminel un innocent enfant.

§ III. — LE CRIME ET LA DÉGÉNÉRESCENCE

(Epilepsie, Folie)

Les criminels, comme les fous, sont des déchets de l'adaptation, des vaincus de l'implacable lutte pour la vie, des infirmes, des héréditaires, c'est-à-dire des dégénérés. Telle est dans son

(1) R. Garofalo, *La Criminologie*. Paris, 1888.

(2) G. Tarde, *Les Lois de l'imitation*, Paris, 1891.

(3) Voy. Tarde, *Etudes pénales et sociales : Les Maladies de l'imitation*, p. 357.

essence la théorie de la dégénérescence appliquée au crime, théorie qui n'est qu'un cas pour ainsi dire de la doctrine pathologique ou tératologique du crime.

C'est parmi les dégénérés, selon Féré, que se recrute la clientèle du crime. Ces tarés sont des instruments dociles, faciles à la contamination, et sur eux se fait facilement la contagion du crime. Ils ne deviennent pas criminels par affinité originelle avec le crime, mais par défaut de résistance à la tentation criminelle qui vient de l'extérieur. En un mot, à côté des êtres sains, pouvant agir dans toute la plénitude de leur volonté, se place toute une classe d'héréditaires ou dégénérés, qui sont une déviation, un abâtardissement du type normal. Alors que chez les premiers, une cause accidentelle et passagère, une violente passion, une haine implacable, un amour irrésistible, une tempête de colère peuvent momentanément affaiblir ou même empêcher le sens net et impératif de l'obligation, chez les seconds il existe des causes matérielles permanentes dans les centres nerveux qui faussent le jugement, annihilent la volonté et laissent dominer l'impulsivité brutale. L'équilibre est rompu au profit des instincts aveugles et grossiers... Des anomalies physiques sont comme la signature de ces anomalies fonctionnelles que diverses causes concourent à produire, causes que Morel (1) a depuis longtemps bien exposées.

Étudions donc brièvement ces dégénérés parmi lesquels se recrute incontestablement une partie des criminels d'habitude.

Nombre de criminels sont issus d'alcooliques, d'épileptiques, d'aliénés; ce sont des héréditaires, des dysharmoniques à l'excès, dont les manifestations désordonnées de la mécanique cérébrale et l'incohérence de la pensée se traduisent par des actes eux-mêmes incohérents, soudains, souvent inexplicables. L'homme qui se conduit ainsi est un véritable *aliéné criminel* selon Corre, car la folie, ajoute ce savant médecin, ainsi que l'a remarqué Leuret, consiste moins dans l'aberration de toutes les facultés de l'entendement à la fois, que dans la lésion isolée de l'une de ces facultés. Le fou, pour le vulgaire, disait aussi

(1) Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine*, Paris. 1857.

Esquirol, c'est un malade qui déraisonne toujours et sur tout et se livre aux actes les plus désordonnés, les plus bizarres, les plus violents, sans aucun motif. Or, si la folie se bornait à ce genre de malades, on pourrait ouvrir les asiles aux trois quarts des aliénés. Et Corre, s'emparant de ces idées, considère que le *criminel dégénéré* appartient à la catégorie des monomanes. C'est un malade, dit-il, qu'une conception délirante, une hallucination, une impulsion irrésistible a poussé au crime sans motif, sans calcul ni intérêt. A cette catégorie encore, selon le même observateur, appartiendraient ces névrosés, ces détraqués du cerveau, — les femmes surtout, — qui se livrent à des actes insolites : excentricités, mensonges sans objet, tentatives de suicide pour des futilités, vols à l'étalage, abus de confiance, infanticides, empoisonnements. Où commence, ajoute Corre, la responsabilité de ces névrosés qui tuent parfois, sans prendre aucune précaution, si ce n'est même sans préméditation ?

Sans doute, le criminel qui porte l'empreinte de la dégénérescence peut être rapproché de l'aliéné; sans doute il peut être comparé à l'épileptique, mais tout criminel n'est pas un dégénéré et la théorie de la dégénérescence appliquée à tous les criminels n'est certainement pas défendable.

Nous ne pouvons même pas accepter que ces êtres tarés dès l'enfance, et peut-être dès l'origine, dont Legrand du Saulle nous a laissé un portrait si saisissant, puissent être placés parmi les aliénés.

Nés dans la boue, portant le cachet physique de la dégénérescence, portant les stigmates du vice dès la plus tendre enfance, « fantasques, excentriques, insaisissables... violents, oisifs, instinctivement entraînés vers le mal, cruels, orgueilleux, ils (ces tarés) ont des habitudes toutes spontanées de mensonge, de maraudage, et s'ils travaillent ce n'est que par boutades, par soubresauts éphémères. Toujours indisciplinés, ils font la désolation de leurs parents... Rien ne peut adoucir leurs mauvais instincts, rien ne peut amender ces natures que la fatalité pathologique fait invariablement dévier. Quelquefois, ils présentent des facultés intellectuelles très développées. Doués dans ce cas d'une mémoire tout à fait extraordinaire, ils apprennent et retiennent tout avec la plus surprenante facilité », mais les

mauvaises choses, les mauvaises manières surtout. Bref, on les regarde volontiers comme de petits prodiges. « Vient la puberté, le développement psychique s'arrête..., la faillite est déclarée et le petit prodige devient un « raté », qu'on retrouve un peu plus tard au dépôt de la préfecture de police ou sur les bancs de la Cour d'assises. « Mauvais fils, amants volages, époux distraits, pères oublieux, ils ont le cœur sec et froid, ils ne représentent qu'un amas de mauvaises qualités et de passions détestables, gravitant autour d'un orgueil immense. Bavards, présomptueux, despotes, » ils aiment le bruit. « Poltrons, paresseux, ombrageux, ils envient les honneurs et les richesses d'autrui, parce que, dans leur pensée, eux seuls en sont dignes. Ils sont railleurs, taquins et ingrats... Incapables de sentiments élevés, ils ne connaissent ni le dévouement, ni la charité, ni le patriotisme, ni l'honneur... La loyauté leur est inconnue; l'hypocrisie et le mensonge leur paraissent tout naturels, du moment qu'ils peuvent en tirer profit. Ils sont très souvent fanfarons du vice, froidement cyniques et dissipateurs par vanité. La mobilité de leurs affections et de leurs haines est surprenante. La plus futile circonstance modifie leurs sentiments... Etres changeants, versatiles, inconséquents, paradoxaux, ils réagissent toujours d'une manière capricieuse et exagérée. Systématiquement hostiles à toute action moralisatrice, insensibles aux joies de la famille, inaccessibles aux douceurs de l'affection, instinctivement portés à la rébellion, aux extravagances et au scandale, ils sont méchants et font le mal pour le mal... Candidats perpétuels à une célébrité malsaine, ils font toujours le malheur et quelquefois la honte de leur famille. »

Ce portrait, si bien tracé par Legrand du Saulle, est celui de pas mal de « ratés », de jeunes gens qui ont « mal tourné »; c'est le portrait des Lacenaires, mais ce n'est pas celui d'un fou. C'est l'image d'un héréditaire peut-être, d'un « déséquilibré » sans doute, mais c'est l'image d'un vaurien à coup sûr.

Quand chez un enfant bien constitué, a dit Th. Roussel (1), on voit survenir des dispositions morales et affectives vicieuses, c'est qu'il a été placé dans un milieu mauvais. Mais quand ces

(1) Th. Roussel (*Arch. de l'Anthrop. criminelle*, t. IV, 1889 p. 568).

conditions sociales n'existent pas, et que l'on voit, malgré une bonne éducation, se développer des tendances defectueuses ou criminelles, on peut penser que ces aptitudes naturelles perverses font de ces êtres de véritables criminels-nés, c'est-à-dire des dégénérés héréditaires.

Une catégorie de jeunes criminels peut en effet rentrer dans cette classe, mais nous verrons qu'il existe des enfants à penchants criminels sans qu'ils aient pour cela des tares héréditaires de la nature des dégénérescences.

Parmi ces dégénérés, on peut aussi ranger les représentants de l'*infantilisme* et du *féminisme*, dont Brouardel nous a donné une excellente peinture (1). « L'intelligence du gamin de Paris est vive, son esprit précoce. En général petit, il est alerte, prompt à la réplique, intelligent, très adroit et « débrouillard ». Si le père, un ivrogne, manque à son rôle, c'est souvent le fils ou une fillette de onze à douze ans qui est le vrai chef de famille; cinq ou six ans plus tard, ce gavroche est resté petit, comme éteint, il a l'esprit lent, est sans volonté. Il a subi un temps d'arrêt au moment de la puberté, sa conformation corporelle est restée stationnaire.

« La verge est grêle (2), les testicules petits, les poils rares, la peau est presque glabre et la barbe est clair-semée.

« Le squelette ne devient pas celui d'un mâle; le bassin s'élargit, les formes deviennent potelées par suite de la graisse, qui envahit le tissu sous-cutané et fait gonfler les seins. Ce sont des types de Ganymèdes... C'est vers seize ou dix-huit ans que ces infantiles prennent de l'embonpoint. Leurs formes s'arrondissent; ils ont des allures féminines. C'est parmi eux que se recrutent ceux que les pédérastes appellent des « petits Jésus ».

« Les deux caractères prédominants de la dégénérescence de cet enfant des grandes villes... sont l'étiollement intellectuel et l'inaptitude génésique. » Voilà donc encore toute une classe de

(1) Brouardel, *Congrès d'Anthropologie de Paris* (Arch. de l'Anthrop. criminelle, p. 370, 1889).

(2) Bourneville et Sollier (*Progrès Médical*, 1884, p. 125) ont noté que les épileptiques et les idiots ont très fréquemment une verge incomplètement développée. E. Laurent (*Arch. de l'Anthrop. criminelle*, 1892, p. 24) a constaté le même fait chez les dégénérés criminels, la verge en « battant de cloche »; la verge hypospade est également fréquente chez eux.

dégénérés dont les membres ne sont point des aliénés et qui ne deviennent pas fatalement criminels.

Sans doute, comme le dit Corre, les dégénérés de Morel sont des êtres dont le type est maladivement dévié du type normal par des influences nombreuses, combinées, associées, de telle sorte que la tare n'a jamais une même physionomie ; sans doute la constitution nerveuse porte l'empreinte, le cachet de cette tare, et c'est par le système nerveux qu'elle se transmet de l'ancêtre à l'enfant, car on sait qu'aucun ébranlement qui fond sur le système nerveux n'est perdu ; c'est à ce titre que les penchants vicieux, les mauvais exemples, les mauvaises habitudes dérivant d'une éducation fâcheuse, les mauvaises passions, les mauvais exemples deviennent une tare redoutable qui peut engendrer les forfaits et le crime... Sans doute, aucun état d'âme, aucun état de conscience qui ne corresponde à une vibration d'une cellule de l'encéphale marquant sur elle du même coup une empreinte indélébile ; c'est ainsi que les impressions entrent dans notre être moral et contribuent à former le moi, le présent et le devenir de notre être pensant et agissant... Sans doute si cette empreinte est mauvaise, elle constitue une dérivation qui se propage des ascendants aux descendants et va en s'accroissant jusqu'au jour où par l'excès même de sa puissance elle est frappée d'un arrêt de mort. C'est une des lois de la dégénérescence, en effet, que d'être progressive et d'aboutir à la stérilité. Mais je veux bien que les criminels, en raison du déterminisme physiologique même ne soient ni plus ni moins soumis à la fatalité de causes déterminantes que le reste de leurs semblables ; je veux bien que par la fatalité de ses penchants, le criminel ne se distingue point de tous les êtres qui comme lui vivent dans la vie de ce monde, mais si je ne m'abuse, en vertu de son organisme nerveux qui porte l'empreinte d'un cachet particulier, il pourra bien, de par le déterminisme même, ne pas répondre à une excitation extérieure ou intérieure de la même façon que tout le monde, ni se conduire dans la vie de la même manière. De telle sorte que l'on a pu dire que le criminel, comme le fou, agit mal parce qu'il sent mal et raisonne mal, mais cela ne prouve pas que le criminel dégénéré soit criminel parce qu'il est dégénéré pas plus qu'il n'est aliéné criminel.

Ch. Féré (1) rapproche le criminel de l'aliéné, et considère que la criminalité est unie par des liens de famille très étroits à la folie et à la dégénérescence.

Baer a noté 7 fois 0/0 l'asymétrie du visage chez les délinquants ; Marro, Ottolenghi, Hansen, Cappon et Schernans, ont montré la fréquence des anomalies de l'œil (strabisme, daltonisme, etc.) chez eux ; Frigerio, Gradenigo, etc. la fréquence des malformations de l'oreille ; Clouston la fréquence des malformations du palais. — Les hernieux sont nombreux parmi les criminels (5,36 0/0 dans la statistique de Baer comprenant 2.781 détenus) : il en est de même des bègues (2,03 0/0 — Baer) et des prognathes (20,4 0/0 — Baer). Knecht compte 48 0/0 des stigmates de dégénérescence chez les criminels ; Baer 58 0/0 (sur 1885 détenus). Il est donc incontestable que les stigmates de dégénérescence (asymétries, déformation de l'oreille, strabisme, anomalies dentaires, anomalies des organes génitaux, hernies, face glabre, prognathisme, etc.) sont fréquents chez les criminels, mais on en trouve autant, davantage même chez les aliénés, les épileptiques et les idiots.

Marro avoue que la proportion des épileptiques dans les prisons italiennes ne dépasse pas 0,66 0/0. Que devient dès lors l'identification que Lombroso a voulu établir entre le criminel et l'épileptique ?

Incontestablement les hôtes des maisons de santé et ceux des prisons, comme l'a bien montré Van Holder (2), portent les uns et les autres des signes de dégénérescence et des caractères physiologiques communs, mais ces traits communs ne suffisent pas pour justifier une assimilation, car il faut se rappeler qu'on peut aussi les rencontrer chez des individus parfaitement normaux et sains d'esprit. Sans doute Seiffer a rencontré 47 fois sur 100 des cas de dégénérescence, surtout du crâne et de la face chez les criminels, et ces mêmes altérations sont très fréquentes chez les aliénés, mais la dégénérescence physique n'est qu'une prédisposition à la dégénérescence morale que les circonstances peuvent favoriser ou entraver.

(1) Ch. Féré, *Dégénérescence et Criminalité*, p. 87.

(2) Van Holder, *Les Caractères physiques et psychologiques des criminels* (Arch. für Anthr. t. XVIII, janvier 1889).